

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/09-470-1261 du 05/10/2009

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2010 - RECENSEMENT DES PROFESSEURS CORRECTEURS-EXAMINATEURS

Destinataires : Lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat - Lycées professionnels l'Argensol Orange et l'Estaque Marseille

Affaire suivie par : Mme OLIVIER-GUINARD - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme EXPOSITO - Tel : 04 42 91 71 88 - Mme DUFORT - Tel : 04 42 91 71 94 - Mme AMALBERT - Tel : 04 42 91 71 79 - Fax : 04 42 91 75 02

Le mode de recensement des professeurs correcteurs examinateurs est, à compter de la session 2010 des baccalauréats général et technologique, modifié.

Les listings et les fiches individuelles sont remplacés par la mise à jour par vos soins des compétences des professeurs dans l'application de gestion et d'affectation des intervenants aux différentes missions de jurys d'examens « IMAG'IN ».

1 - MISE A JOUR DES COMPETENCES DANS L'APPLICATION « IMAG'IN »

Les données saisies dans l'application STS-WEB permettront de renseigner l'application « IMAG'IN » en ce qui concerne la discipline enseignée et le niveau d'enseignement.

Néanmoins plusieurs informations indispensables à l'affectation d'un intervenant sur une mission ne sont pas automatiquement récupérées. Il s'agit notamment de tous les enseignements de spécialité (SES – Mathématiques – Physique Chimie – SVT – LV de complément – enseignement de spécialité de la série STG). Aussi, à l'issue de la campagne de saisie des services enseignants, je vous demande d'une part de vérifier l'exactitude des informations qui ont été importées dans l'application « IMAG'IN » et d'autre part de compléter les compétences pour les professeurs qui assurent un enseignement de spécialité.

Des instructions complémentaires et une notice explicative vous seront adressées fin octobre/début novembre.

2 - LISTINGS

Certains types d'enseignements de même que l'intervention de partenaires dans les disciplines artistiques ne peuvent pas être renseignés dans « IMAG'IN ».

Pour ces quelques cas vous voudrez bien répertorier pour le 23 octobre 2009 :

- Annexe 1 : les professeurs de génie mécanique et de génie électrique qui enseignent en série S la spécialité Sciences de l'ingénieur
- Annexe 2 : les professeurs de sciences physiques et physique appliquée qui enseignent en classe de première et de terminale de la série STI spécialités : génie électronique, génie électrotechnique et génie mécanique (toutes options)
- Annexe 3 : le partenaire culturel pour le cinéma audiovisuel, le théâtre et la danse en série L Arts.

3 - AFFECTATION DES PROFESSEURS

Les vœux géographiques d'affectation des professeurs ne sont pas recensés dans l'application « IMAG'IN ».

Dans toute la mesure du possible, les professeurs seront missionnés dans un secteur géographique proche de leur résidence administrative ou de leur domicile.

Il est rappelé qu'un professeur ne peut pas être membre d'un jury dans lequel sont affectés ses élèves de l'année en cours. Par exemple, un professeur qui enseigne, pour les séries générales, dans un lycée du secteur AIX/LUYNES/GARDANNE ne peut pas y être missionné, les jurys étant constitués par les élèves de l'ensemble des établissements de ce secteur.

Les enseignants qui, pour des raisons de convenances personnelles (résidence secondaire ou autres motifs), souhaitent une affectation différente de celle qui résulte du seul critère de la proximité géographique peuvent faire connaître leurs vœux par messagerie électronique à l'adresse des gestionnaires du baccalauréat.

4 - CAS PARTICULIERS : CENTRES D'ALGER ET DU LIBAN

4-1 Correction à domicile : épreuves terminales écrites des séries générales (centre du LIBAN)

Les professeurs à mobilité réduite peuvent demander à être volontaires pour corriger les copies des épreuves terminales du centre du LIBAN. Cette mission n'entraîne aucun déplacement ni pour les délibérations du premier groupe, ni pour les oraux de contrôle.

Ils doivent renseigner l'annexe n° 4.

4-2 Missions avec déplacements au LIBAN ou à ALGER

Les professeurs volontaires pour se déplacer au LIBAN ou à ALGER doivent se signaler dès à présent.

4-2-1 **LIBAN** : Annexe n° 5

Les déplacements concernent les seuls professeurs de Lettres (E.A.) et éventuellement les professeurs de langues vivantes (italien, allemand)

4-2-2 **ALGER** : Annexe n° 6

Les déplacements concernent les professeurs des disciplines du baccalauréat général des séries ES et S, y compris l'EPS.

Par avance, je vous remercie de toutes les dispositions que vous prendrez afin que ces documents me soient retournés **pour le 23 octobre 2009**.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

ANNEXE 1

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 - Baccalauréat général
Affaire suivie par Mme EXPOSITO

Nom/cachet de l'établissement

--

BACCALAUREAT GENERAL - SESSION 2010

SERIE S – SCIENCES DE L'INGENIEUR

Discipline	Nom des professeurs	
	Première	Terminale
Génie mécanique construction		
Génie électrique, électronique, automatique		

Document à renvoyer dûment renseigné au Rectorat DIEC 2.02 pour le 23 octobre 2009

ANNEXE 2

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 Baccalauréat technologique
Affaire suivie par Mme DUFORT
N° téléphone 04.42.91.71.94

Nom et Cachet de l'établissement :

PROFESSEURS SUSCEPTIBLES D'ASSURER LES CORRECTIONS/INTERROGATIONS

Nom et Prénom des professeurs	Physique appliquée						Sciences physiques et physique appliquée		
	Professeur enseignant en classe de								
	STI génie électronique			STI génie électrotechnique			STI génie mécanique		
	Première	Terminale	BTS	Première	Terminale	BTS	Première	Terminale	BTS

Document à renvoyer dûment renseigné au Rectorat DIEC 2.02 pour le 23 octobre 2009

ANNEXE 3

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 - Baccalauréat général
Affaire suivie par Mme EXPOSITO

Nom/cachet de l'établissement

BACCALAUREAT GENERAL - SESSION 2010

SERIE L-ARTS

Discipline	Veillez préciser le partenaire culturel
- Théâtre	
- Cinéma audiovisuel	
- Danse	

Document à renvoyer dûment renseigné au Rectorat DIEC 2.02 pour le 23 octobre 2009

ANNEXE 4

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 - Baccalauréat général
Affaire suivie par Mme EXPOSITO

Nom/cachet de l'établissement

CENTRE DU LIBAN - SESSION 2010

Professeurs à mobilité réduite : correction à domicile sans déplacement
(Philosophie – Maths – SVT – Physique – Histoire géographique – SES – Littérature – Anglais)

Nom et prénom	Discipline	série	Le cas échéant enseignement de spécialité		Adresse personnelle et numéro de téléphone
			oui	non	

Document à renvoyer dûment renseigné au Rectorat DIEC 2.02 pour le 23 octobre 2009

ANNEXE 5

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 - Baccalauréat général
Affaire suivie par Mme EXPOSITO

Nom/cachet de l'établissement

CENTRE DU LIBAN - SESSION 2010

Professeurs volontaires pour se déplacer au mois de juin
(Lettres EA – Langues : Italien, Allemand)

Nom et prénom	Discipline	série	Adresse personnelle et numéro de téléphone

Document à renvoyer dûment renseigné au Rectorat DIEC 2.02 pour le 23 octobre 2009

ANNEXE 6

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 - Baccalauréat général
Affaire suivie par Mme EXPOSITO

Nom/cachet de l'établissement

CENTRE D'ALGER - SESSION 2010

Professeurs volontaires pour se déplacer au mois de juin/juillet
(EPS - Lettres – Langues : Anglais, Italien, Espagnol, Arabe – Maths – SVT – Physique – Philosophie – SES – Histoire géographie)

Nom et prénom	Discipline	série	Le cas échéant enseignement de spécialité		Adresse personnelle et numéro de téléphone
			oui	non	

Document à renvoyer dûment renseigné au Rectorat DIEC 2.02 pour le 23 octobre 2009